## Communiqué de presse

2, rue du 24-Septembre 2800 Delémont Téléphone 032 420 50 50 Télécopie 032 420 50 51 secr.sic@jura.ch Rue des Fossés 1 2520 La Neuveville Téléphone 032 493 70 73 Télécopie 032 493 70 74 Info.cjb@sta.be.ch

## Le Gouvernement jurassien reçoit le Conseil du Jura bernois

Delémont/La Neuveville, le 16 février 2011 – sic/cjb – L'avenir institutionnel de la région interjurassienne et la collaboration entre le Canton du Jura et le Jura bernois ont été au centre d'une récente rencontre à Delémont entre le Gouvernement jurassien et une délégation du Conseil du Jura bernois (CJB). Celui-ci se préoccupe des collaborations concrètes entre le Jura et le Jura bernois. Sur le plan institutionnel, il arrive au terme de l'examen des différentes pistes proposées par l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Il adressera son rapport au Conseil-exécutif bernois d'ici le mois de mai. La délégation du CJB a informé le Gouvernement jurassien qu'elle souhaite connaître préalablement les modalités d'une votation avant de se prononcer sur son opportunité.

Le Gouvernement jurassien a indiqué que le Conseil-exécutif bernois avait conditionné sa décision de principe sur l'organisation d'un vote populaire dans la région à la recommandation que formulerait le CJB à ce sujet en mai 2011, précisant même que l'appréciation du CJB serait déterminante. Ce calendrier inclut la réalisation d'études complémentaires proposées par le Conseil-exécutif bernois et s'inscrit dans un processus interne au canton de Berne. Le Gouvernement jurassien a rappelé qu'il n'a pas été associé à cette procédure.

La délégation du CJB, emmenée par son président Willy Sunier et le président de la section Institutions Walter von Kaenel, a indiqué que le CJB a prévu de recommander l'une des deux pistes de l'AlJ, dans l'esprit du rapport sur l'avenir institutionnel de la région interjurassienne. En ce qui concerne l'organisation d'un vote populaire, la section Institutions attend que les gouvernements bernois et jurassien s'accordent sur les modalités du vote afin que le CJB puisse se déterminer sur la question en connaissance de cause.

Les discussions ont également porté sur la coopération concrète entre le Jura et le Jura bernois, pour constater de part et d'autre les difficultés à mettre en place de nouvelles institutions et de nouveaux projets significatifs pour la région, quand bien même le besoin de collaborer est avéré. Malgré une volonté politique affirmée, les projets se heurtent souvent à des structures, des processus décisionnels et des niveaux de priorité différents. Face à cette situation, le CJB a réaffirmé sa volonté de jouer son rôle de partenaire direct du Gouvernement jurassien dans les domaines où le statut particulier lui confère des compétences propres.

Deux ans et demi après leur précédente réunion, le Gouvernement jurassien et la délégation du CJB ont convenu de renouveler ce type de rencontre à intervalles plus réguliers.

## Note aux rédactions

Pour tout complément d'information veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Elisabeth Baume-Schneider, présidente de la délégation gouvernementale aux Affaires jurassiennes, tél 032 / 420 54 03;
- Willy Sunier, président du Conseil du Jura bernois, tél 031 324 22 92 ou 079 249 52 41